

Procès-verbal approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 9 février à 19h
Par visioconférence

Étaient présents:	Étaient absents:
Mme Isabelle Lacombe, directrice M. Frédérick Leboeuf, directeur adjoint Mme Mireille Côté, enseignante Mme Annie Masson, enseignante Mme Valérie Allaire, personnel de soutien Mme Marie-Ève Rheault, personnel professionnel Mme Josée Boudreault, parent M. Samuel Delvaux, parent M. Jean Francoeur, parent Mme Caroline Robert, parent Mme Julie Vallée, parent Mme Josal Kadri, parent (membre substitut) Mme Catherine Doyon, parent (membre substitut)	Mme Fatima Tedjini, service de garde

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Caroline Robert constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h00. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Les membres prennent connaissance de l'ordre du jour soumis par Isabelle Lacombe.

C.E.-2020-21-26	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
------------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2020

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020 transmis par courriel. Il n'y a pas de modification proposée.

C.E.-2020-21-27	Il est proposé et résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020 tel que présenté.
------------------------	--

1.4. Suivi au procès-verbal du 15 décembre 2020

Isabelle Lacombe réalise le suivi de différents sujets abordés lors de la réunion du 15 décembre 2020 :

- **Conférences pour les parents** : en suivi à la consultation effectuée par courriel auprès des membres du Conseil d'établissement, la conférence sur la cyberintimidation aura lieu le 24 mars et l'information sera communiquée aux parents après la semaine de relâche. La conférence s'adresse plus particulièrement aux parents des élèves de 4-5-6^e année;
- **Semaine des enseignants (point 4.7)** : la petite attention (cupcakes) de la part du Conseil d'établissement visant à souligner la Semaine des enseignants a été grandement appréciée;
- **Formations CÉ (point 3.3)**: Caroline Robert indique avoir reçu une communication du Comité de gouvernance et d'éthique du Centre de services scolaire lui demandant de remplir un formulaire attestant que les membres du Conseil d'établissement ont complété la formation obligatoire. Les membres qui n'ont pas encore pu le faire sont invités à communiquer avec elle.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Une participante souligne qu'à la suite de la fermeture du bureau pour lequel elle travaille, du matériel divers (papeterie, ameublement) pourrait être mis à la disposition de l'école. Isabelle Lacombe indique qu'il arrive effectivement que l'école reçoive des dons et que le mieux est de lui transmettre la liste du matériel disponible.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Présentation et décision sur la grille-matières

Isabelle Lacombe présente la grille-matières et en explique les grandes lignes. Elle souligne que le Comité participatif des enseignants a décidé de reconduire la grille-matières de l'an dernier. Elle indique que cette dernière est en cohérence avec les orientations du projet éducatif et conforme aux directives fournies par le ministère de l'Éducation.

En ce qui concerne le préscolaire, elle précise que la mesure visant à octroyer une heure pour des spécialités a été modifiée et qu'il n'est pas possible d'y offrir de l'anglais. De ce fait, les enseignants du préscolaire proposent que l'heure soit octroyée à la musique étant donné que les élèves font déjà beaucoup de bricolage en classe.

C.E.-2020-21-28	Il est proposé et résolu d'approuver la grille-matières telle que proposée.
-----------------	---

3.2. Résolution sommes allouées mesures dédiées et protégées

En cohérence avec les prévisions budgétaires 2020-2021 présentées et adoptées, Isabelle Lacombe présente le détail des sommes relatives aux mesures protégées octroyées à l'école. Elle souligne que pour cette année, le Conseil d'établissement doit uniquement rendre compte des mesures protégées.

C.E.-2020-21-29	Il est résolu que les sommes relatives aux mesures protégées ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement..
-----------------	---

3.3. Défi Leucan

Isabelle Lacombe présente une demande de collecte de fonds pour Leucan effectuée par la mère de deux élèves de première année qui réaliseront le défi. L'information serait partagée dans le prochain communiqué aux parents.

C.E.-2020-21-30	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la diffusion d'information pour la collecte de fonds pour le Défi Leucan.
-----------------	---

3.4. Tutorat pour les élèves vulnérables

Isabelle Lacombe explique qu'une somme d'environ 3000 \$ sera allouée à l'école pour du tutorat pour les élèves vulnérables. Selon les directives du ministère de l'Éducation, le tutorat doit être offert en dehors des heures d'école. Il peut être offert en sous-groupe. Elle explique que les enseignants, en collaboration avec les orthopédagogues, ont identifié les élèves vulnérables (à risque d'échec ou en retard sur certaines matières) et que le tutorat pourra débuter après la semaine de relâche. Enfin, l'aide individualisée en classe et l'aide ponctuelle seront également poursuivies.

3.5. Consultation des élèves 2020-2021

Caroline Robert explique qu'il s'agit d'une nouvelle obligation qui revient au Conseil d'établissement. Elle précise qu'il peut s'agir d'une consultation de tous les élèves de l'école ou d'un groupe d'élèves. Les membres sont invités à partager des idées de sujets. Il est convenu de solliciter le Conseil des élèves pour déterminer des sujets qui pourraient être pertinents pour la consultation. Un retour sera effectué à la prochaine séance.

3.6. Compte de banque Conseil d'établissement

Isabelle Lacombe souligne qu'à la suite de vérifications auprès du Centre de services scolaire, il n'est pas légal pour le Conseil d'établissement d'avoir et de gérer son propre compte en banque. Ainsi, les fonds seront rapatriés dans le budget de l'école et le compte sera fermé. Il ne sera donc plus nécessaire pour le Conseil d'établissement d'émettre des chèques et d'envoyer des factures. Il n'y aura plus non plus de frais bancaires à assumer. La trésorière demande si le report d'une somme d'une année à l'autre, dans le cas où les fonds ne seraient pas dépensés, sera possible. Une vérification sera faite à cet égard par Isabelle Lacombe.

3.7. Report journée porte ton Pyj 2020 (Opération Enfant Soleil)

Isabelle Lacombe souligne que le Conseil d'établissement avait donné son accord l'an dernier pour la journée « Porte ton pyj » visant à récolter des fonds pour Opération Enfant Soleil. Toutefois, la journée spéciale prévue en mars 2020 n'a pas pu avoir lieu étant donné la fermeture de l'école. Elle propose de reconduire l'initiative le 26 février prochain. Les élèves seraient invités à porter leur pyjama en guise de solidarité et une contribution facultative de 2\$ serait demandée aux parents. Un courriel serait envoyé à ce sujet.

C.E.-2020-21-31	Il est proposé et résolu d'approuver la collecte de fonds pour Opération Enfant Soleil.
-----------------	--

3.8 Moyen de financement pour la comédie musicale

Isabelle Lacombe présente une demande d'approbation pour la comédie musicale afin de procéder à la vente de billets de tirage pour une lithographie et des ensembles de photos. Elle souligne qu'il s'agit d'un mode de financement traditionnel et que la campagne serait réalisée du 11 février au 7 mars via la plateforme Symplik. L'information serait transmise par courriels aux parents.

C.E.-2020-21-32	Il est proposé et résolu d'approuver la campagne de financement pour la comédie musicale.
-----------------	---

4. INFORMATION

4.1. Rapport de la présidente du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Caroline Robert indique qu'elle a reçu une correspondance du secrétariat général du Centre de services scolaire concernant l'adoption des règles de régie interne et de fonctionnement du Conseil d'administration; le document est disponible sur le site internet du Centre de services scolaire. Elle souligne également avoir reçu une invitation du ministère de l'Éducation à participer à une formation, le 24 février prochain, à l'attention des directions d'établissement et des présidences de Conseil d'établissement.

4.2. Rapport de la direction

Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- La période d'admission et d'inscriptions se déroulera du 5 au 23 février. L'information est disponible sur le site internet de l'école et l'inscription se fera sur rendez-vous pour les nouveaux parents. Pour les parents dont un enfant fréquente déjà l'école, l'inscription s'effectuera via le Portail Mosaïk.
- Des portes ouvertes virtuelles auront lieu 10 février et une vidéo à l'attention des nouveaux parents sera produite en collaboration avec le Conseil des élèves.
- La sortie scolaire prévue à Duchesnay sera annulée en raison des règles sanitaires.
- En ce qui concerne les contributions volontaires, les factures pour les élèves de 4-5-6^e année seront envoyées prochainement. Jusqu'à maintenant, les contributions facultatives sont très bonnes.
- Une journée d'activité sous la thématique de « l'hiver à l'envers » sera organisée le 18 février. À l'initiative des professeurs d'éducation physique, les élèves auront droit à une journée complète d'activités sportives en plein air et le déjeuner sera offert à tous les élèves par les Savardises.
- Des tests de ventilation ont été effectués la semaine dernière et, bien que le rapport ne soit pas encore disponible, l'école a reçu des félicitations pour l'application de sa procédure de ventilation.
- Les ateliers de méditation ont débuté (3^e et 4^e année) et semblent être appréciés des élèves. Ils se poursuivront auprès des autres niveaux dans les prochaines semaines.
- Comédie musicale : elle aura lieu virtuellement et les pratiques se poursuivent en bulles classes.

4.3. Rapport de la représentante au comité de parents

Caroline Robert mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité de parents depuis la dernière séance du Conseil d'établissement. Toutefois, elle a participé à une formation offerte par la Fédération des Comités de parents à l'attention des présidences des conseils d'établissement et des membres du comité de parents du centre de services scolaire. Elle souligne que le contenu rejoignait sur plusieurs points de la nouvelle formation obligatoire diffusée par le ministère de l'Éducation. Elle partagera la présentation aux autres membres pour information.

4.4. Rapport de la trésorière

Josée Boudreault indique que la plus récente dépense est attribuable à la Semaine des enseignants. Elle souligne le respect du budget alloué. Les montants alloués pour la comédie musicale et le projet de méditation seront versés prochainement. Enfin, elle rappelle que la Semaine des services de garde aura lieu en mai et qu'un montant a été réservé au budget. Un membre souligne qu'une semaine est également dédiée aux directions d'école en octobre et qu'un montant pourrait être réservé à cette fin l'année prochaine.

4.5. Rapport de la Fondation

Isabelle Lacombe mentionne les points suivants :

- La dictée de la Fondation aura lieu dans la semaine du 22 mars. Les mots seront à l'étude dans les semaines du 8 et du 15 mars et la collecte d'argent s'effectuera par la plateforme Symplik. Une carte-cadeau de la librairie Laliberté sera offerte au gagnant de chaque classe.
- La Fondation organisera une course virtuelle pour clore le mois de l'activité physique en mai. Des prix de présence seront offerts aux participants et premiers inscrits. Plus de détails à venir à la prochaine séance.
- Appel de projets des enseignants : 5 projets ont été présentés et ont tous été acceptés pour un total de 1 400 \$.
- La campagne de financement effectuée avant les Fêtes a rapporté 3000 \$. Il n'y a pas d'autre campagne de financement prévue pour le moment. Une réflexion est en cours pour reconduire la collecte en fin d'année pour acheter du matériel scolaire à des familles dans le besoin.
- La Fondation poursuit son processus d'enregistrement au registraire des entreprises.

5. AUTRES SUJETS

Rien à signaler.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le 27 avril 2021.

6.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h14, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.